

Halle des sports

Le nouvel équipement sportif, la halle des sports Jean-Louis Trintignant construite en 2016 dans le quartier Mayac d'Uzès, inaugurée en septembre 2017, est destiné aux élèves du collège. Il est aussi accessible aux associations locales hors temps scolaire.



Inauguration de la halle des sports du collège Jean-Louis Trintignant, à Mayac, Uzès, inaugurée le 21/09/2017, destinée aux collégiens et aux associations sportives hors temps scolaire.

En 2003, la communauté de communes de l'Uzès, devenue Pays d'Uzès s'est engagée avec la commune d'Uzès et le Conseil Départemental du Gard à participer à la construction de la halle des sports sur Uzès.

La commune a donné le terrain au Département d'une surface de 5 182 m² qui a construit l'équipement en qualité de maître d'ouvrage.

Une **convention de partenariat tripartite** dans cette opération prévoyait que :

- la commune d'Uzès cède à titre gratuit au Département le terrain nécessaire, constructible et desservi par les réseaux secs et humides. Par délibération, le 27 mars 2013 elle met à disposition le terrain. La cession définitive n'interviendra qu'après réalisation totale et ne devant porter que sur la surface réellement occupée par le futur bâtiment.
- la Communauté de communes Pays d'Uzès s'engage à participer à hauteur de 20 % au financement de cette construction, à financer en partie la voie d'accès, l'éclairage public et les places de stationnement nécessaires au fonctionnement extra-scolaire, à mettre à disposition un agent pour le gardiennage et l'entretien.
- le Département du Gard s'engage à construire une halle des sports, un logement de gardien, les places de parking répondant aux besoins des usagers de la halle sur la base du programme et à mettre le gymnase à disposition hors temps scolaire.

Le groupement François Privat, architecte uzétien/NBJ architectes, en partenariat avec la SEGARD signe cette réalisation pour un montant global d'investissement évalué à 4,6 millions. Au total, près de vingt entreprises gardoises ont travaillé pendant un an à la réalisation de ce nouveau complexe sportif.



La salle multi-activités

Nature du projet

D'une surface utile totale d'environ 1800 m², la nouvelle halle de sports est contiguë au collège Jean-Louis Trintignant. Elle est composée d'une salle multi-activités pour la pratique de l'éducation physique et sportive (EPS) des collégiens et du sport pour les habitants d'Uzès et du Pays d'Uzès au travers de leurs associations.

Elle permet la pratique :

- › du hand-ball : 3 terrains, dont 1 réglementaire
- › du basket ball : 4 terrains, dont 1 réglementaire
- › Volley-ball : 5 terrains, dont 1 réglementaire
- › Badminton : 9 terrains
- › Gymnastique rythmique : 8 praticables de 9x9 m
- › Tennis de table : 16 aires de jeu
- › mur d'escalade de 18 voies.

Elle est équipée de gradins pour l'accueil du public, d'une capacité de 100 places, de vestiaires pour les élèves et professeurs, de locaux de stockage des équipements sportifs mobiles, de locaux techniques et d'un logement de gardien de type P5, d'environ 110 m².

Inauguration de la halle de sports du collège "Jean-Louis Trintignant" ce jeudi 21 septembre





Inauguration de la halle des sports du collège Jean-Louis Trintignant, à Mayac, Uzès, inaugurée le 21/09/2017, destinée aux collégiens et aux associations sportives hors temps scolaire.

La nouvelle halle de sports du collège Jean-Louis Trintignant implantée sur le quartier Mayac à Uzès a été inaugurée jeudi 21 septembre 2017. Réalisée par l'architecte d'Uzès, François Privat, elle propose 1800 m² dédiés à la pratique multi-sports pour les collégiens et les associations sportives hors temps scolaire.

Ce nouvel équipement sportif, une halle des sports Jean-Louis Trintignant à Uzès vient d'être inaugurée par les autorités territoriales du Département, de la Ville d'Uzès et de la Communauté de communes Pays d'Uzès, le représentant du Rectorat de Montpellier et la principale du collège au quartier Mayac, ce jeudi 21 septembre 2017. Ce complexe sportif est destiné aux élèves du collège, mais aussi aux associations locales hors temps scolaire.

A l'occasion des discours, Béatrice Hubert, principale du collège a remercié chaleureusement ceux qui ont permis à ce projet de voir le jour, tout comme l'architecte uzétien, François Privat. Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès et président de la Communauté de Communes Pays d'Uzès, est "heureux pour les élèves, les professeurs, et les associations sportives qui attendaient cette réalisation" en remerciant chaleureusement le président du Conseil départemental Denis Bouad, pour avoir porté et soutenu ce projet devenu réalité.

Il a rappelé la création de ce quartier, "Mayac compte 160 logements sociaux, le collège St Firmin qui a déménagé du centre ville, et a permis d'obtenir ce collège" en évoquant le collège Jean-Louis Trintignant. Il ajoute "sans ce quartier, 20 000 m² disponibles à Uzès et le collège serait à St Chaptès auxquels s'ajoutent les 6 000 m² pour la construction du gymnase."

En 2003, la Communauté de communes de l'Uzège, devenue Pays d'Uzès s'est engagée avec la commune d'Uzès et le Conseil Départemental du Gard à participer à la construction de la halle des sports sur Uzès en signant une convention tripartite pour l'aménagement du site. La commune a donné le terrain au Département d'une surface de 5 182 m² qui livre, aujourd'hui, en qualité de maître d'ouvrage, les installations sportives.

Pratique du sport dans des conditions optimales



Les officiels entourés par les collégiens coupent le ruban pour l'inauguration de la Halle de sports du collège "Jean-Louis Trintignant", ce jeudi 21 septembre 2017 à Uzès : Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès et président de la Communauté de Communes Pays d'Uzès (à gauche), Denis Bouad, président du Conseil départemental du Gard (au centre), Laurent Noé, directeur des services académiques de l'Education nationale du Gard.

Denis Bouad, président du Conseil départemental du Gard, investi dans cette entreprise pour avoir suivi le dossier de près avec l'équipe pédagogique, le Maire d'Uzès remercie l'architecte, et la SEGARD, société d'aménagement et d'équipement du Gard pour cette réussite en matière d'intégration paysagère. Il rappelle l'importance des valeurs du sport et la volonté de "fournir aux jeunes, aux professionnels, à la communauté éducative l'épanouissement pour la jeunesse". Il ajoute "un investissement attendu".

La nouvelle halle de sports est conçue pour permettre la pratique du sport à deux classes de collégiens simultanément, dans des conditions optimales et aux associations sportives, hors temps scolaires, de bénéficier de locaux sportifs de qualité pour l'entraînement et les petites compétitions locales. Situé dans la zone d'activité de Mayac, cet équipement et les espaces extérieurs, parvis et stationnements, favorise une centralité pour ce nouveau quartier, un espace public de qualité, attractif et praticable par ses habitants.

D'une surface utile totale d'environ 1800 m², elle est contiguë au collège. Elle est composée d'une salle multi-activités pour la pratique de l'éducation physique et sportive (EPS) des collégiens et du sport pour les habitants d'Uzès et du Pays d'Uzès au travers de leurs associations. Elle permet la pratique :

- > du hand-ball : 3 terrains, dont 1 réglementaire
- > du basket ball : 4 terrains, dont 1 réglementaire
- > Volley-ball : 5 terrains, dont 1 réglementaire
- > Badminton : 9 terrains
- > Gymnastique rythmique : 8 praticables de 9x9 m
- > Tennis de table : 16 aires de jeu
- > mur d'escalade de 18 voies.

Elle est équipée de gradins pour l'accueil du public, d'une capacité de 100 places, de vestiaires pour les élèves et professeurs, de locaux de stockage des équipements sportifs mobiles, de locaux techniques et d'un logement de gardien de type P5, d'environ 110 m².

Un investissement attendu



D'une surface utile totale d'environ 1800 m², la nouvelle halle de sports d'Uzès est composée : d'une salle multi-activités pour la pratique de l'éducation physique et sportive (EPS) des collégiens et du sport pour les habitants d'Uzès et du Pays d'Uzès.

Le groupement François Privat, architecte uzétien/NBJ architectes, en partenariat avec la SEGARD signe cette réalisation pour un montant global d'investissement évalué à 4,6 millions d'euros dont 80 % de participation du Département du Gard et 20% de la Communauté de communes Pays d'Uzès avec la mise à disposition d'un gardien pour gérer le site. Au total, près de vingt entreprises gardoises ont travaillé pendant un an à la réalisation de ce nouveau complexe sportif.

De son côté, la mairie d'Uzès a cédé le terrain à titre gratuit et réalisé la viabilisation du terrain, réseaux connectés secs (France Telecom, Erdf et Grdf) et humides (adduction eau potable, eaux usés et pluviales), ainsi que l'aménagement de la voie d'accès pour un montant de 472 620 euros ttc avec un fond de concours de l'intercommunalité de 160 000 euros ttc.

L'utilisation pendant les heures scolaires est réservée à la pratique de l'éducation sportive et physique par les élèves du collège Jean-Louis Trintignant d'Uzès et pour les associations locales, en dehors des horaires scolaires.





MAIRIE D'UZÈS

adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

HORAIRE:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)